

Blagnac, le 28 septembre 2009

Direction Aménagement
et Déplacements

Nos réf. : DL/RG – 11014.09
Objet : pistes cyclables Garonne

Affaire suivie par : Dina LIKHT, ☎ 05.61.71.74.69

ABAVE
MAIRIE DE BLAGNAC
Place Jean-Louis Puig

31700 BLAGNAC

COPIE POUR INFORMATION

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de m'avoir transmis copies des courriers respectifs du 17 juillet et du 3 septembre 2009, envoyés au Président du Grand Toulouse, indiquant votre souhait d'assurer une continuité des pistes le long des deux rives de la Garonne entre le pont des Catalans et le Vieux Pont de Blagnac, ainsi que sur la coulée verte de la Garonne.

Bien que les réseaux verts et cyclables soient de la compétence de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse depuis le 1^{er} janvier 2009, vos courriers ont retenu toute mon attention, car la ville de Blagnac participe activement à la programmation de ces pistes.

Les opérations suivantes ont été ainsi engagées :

- ❖ l'aménagement de la jonction cyclable entre le Plan du Port et la digue qui est en cours d'achèvement,
- ❖ la ville a demandé au Grand Toulouse une sécurisation du parcours cyclable le long du Plan du Port au débouché du « vieux » pont.

La ville de Blagnac reste donc tout à fait vigilante dans ce domaine, car il nous paraît important, comme à vous, d'assurer une cohérence cyclable le long de la Garonne.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Maire,

Bernard KELLER

Copie pour information :

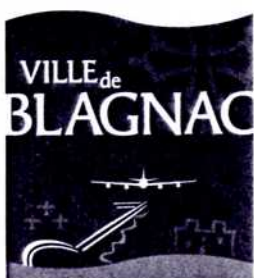
- Association vélo – 5, avenue F. Collignon 31200 TOULOUSE
- Association collectif des Arènes Romaines – 107 avenue des Arènes Romaines 31300 TOULOUSE

Votre réponse : M. le Maire

Hôtel de Ville - 31706 BLAGNAC CEDEX

Tél. 05 61 71 72 00 - Fax 05 61 71 72 73

contact@mairie-blagnac.fr



Blagnac, le 28 septembre 2009

Direction Aménagement
et Déplacements

ASSOCIATION BLAGNAC SERVANTY
Développement durable (BSDD)
24 AVENUE LUCIEN SERVANTY

Nos réf. : DL/RG – 11012.09
Objet : pistes cyclables Garonne

31700 BLAGNAC

Affaire suivie par : Dina LIKHT, ☎ 05.61.71.74.69

COPIE POUR INFORMATION

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de m'avoir transmis copies des courriers respectifs du 17 juillet et du 3 septembre 2009, envoyés au Président du Grand Toulouse, indiquant votre souhait d'assurer une continuité des pistes le long des deux rives de la Garonne entre le pont des Catalans et le Vieux Pont de Blagnac, ainsi que sur la coulée verte de la Garonne.

Bien que les réseaux verts et cyclables soient de la compétence de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse depuis le 1^{er} janvier 2009, vos courriers ont retenu toute mon attention, car la ville de Blagnac participe activement à la programmation de ces pistes.

Les opérations suivantes ont été ainsi engagées :

- ❖ l'aménagement de la jonction cyclable entre le Plan du Port et la digue qui est en cours d'achèvement,
- ❖ la ville a demandé au Grand Toulouse une sécurisation du parcours cyclable le long du Plan du Port au débouché du « vieux » pont.

La ville de Blagnac reste donc tout à fait vigilante dans ce domaine, car il nous paraît important, comme à vous, d'assurer une cohérence cyclable le long de la Garonne.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Maire,


Bernard KELLER

Copie pour information :

- Association vélo – 5, avenue F. Collignon 31200 TOULOUSE
- Association collectif des Arènes Romaines – 107 avenue des Arènes Romaines 31300 TOULOUSE

Votre réponse : M. le Maire

Hôtel de Ville - 31706 BLAGNAC CEDEX

Tél. 05 61 71 72 00 - Fax 05 61 71 72 73

contact@mairie-blagnac.fr